

- Nombre de Conseillers Municipaux

27

- Date de la convocation

10 01 24

L'an 2024, le 17 janvier à 18 H 00, le Conseil Municipal d'Avesnes-sur-Helpe s'est réuni au Grand Salon de la mairie d'Avesnes-sur-Helpe, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Sébastien SEGUIN, Maire.

Etaient présents : M. SEGUIN Sébastien, Maire, M. BOUDJEMA Benoit, Adjoint au Maire, Mme WATTEAU Laurence, Adjointe au Maire, Mme BERTRAND Aline, Adjointe au Maire, M. VION Bruno, Adjoint au Maire, Mme DUCARNE Marie, Adjointe au Maire, M. LEFEVRE Christian, Adjoint au Maire, Mme HUBIERE Anne-Lise, Adjointe au Maire, M. ROUSSELLE Jacky, Adjoint au Maire, Mme OUCI Mokhtaria, Mme CABOOR Sylvie, Mme MARTIN-LAVAQUERIE Valérie, Mme LEMAIRE Christiane, M. LESCUT Franck

Représentés par procuration : M. CASTEL Christian (par M. SEGUIN Sébastien), M. HANCHART Gilles (par M. ROUSSELLE Jacky), Mme COLNOT Christine (par M. VION Bruno), M. BOURGE Jimmy (par Mme Aline BERTRAND), Mme CATTELOT Anne-Laure (par M. BOUDJEMA Benoit), M. LEMMEN Félix, (par M. ROUSSELLE Jacky),

Absents excusés : M. BLARET Jean, M. PEROT Loïc, M. FORGEZ Pascal, Mme Cathy MENET, Mme ARIOUA Melissa, M. GUERTZMANN Gérard,

Absents : M. LE FUR Philippe

OBJET : Fixation de tarif exposant pour le salon des loisirs créatifs

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'un salon des loisirs créatifs de la détente et du bien-être sera organisé par la ville d'Avesnes-sur-Helpe le 3 et le 4 février 2024.

Des stands seront mis à disposition des exposants, des ateliers seront animés pour apprendre, des démonstrations, des inspirations et de nombreuses découvertes...

M. le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le tarif pour la réservation d'un stand comme suit :

- Tarif de 30€ par exposant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions de Monsieur le Maire.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, au jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures

Pour extrait conforme
Mairie (Nord)
Avesnes-sur-Helpe



